

**Demande d'exonération de taxe foncière sur les propriétés non bâties
situées en site Natura 2000 et faisant l'objet d'un engagement au titre des
Mesures Agro-Environnementale Climatiques
Article 1395 E du Code Général des Impôts (CGI)**

Ce document remplissable est à transmettre avant le 1er janvier de l'année
d'engagement ou du renouvellement de l'engagement par :
mél à ddfip40.gestionfiscale@dgfip.finances.gouv.fr objet MAEC- exonération TFNB
ou par courrier postal à l'adresse
DDFIP Landes – Pôle Gestion Fiscale
12 avenue de DAGAS – 40022 MONT DE MARSAN

IDENTIFICATION DU PROPRIETAIRE

NOM

ADRESSE

CODE POSTAL

COMMUNE

Numéro de propriétaire (sur avis TF, cadre références)

Téléphone

Courriel

IDENTIFICATION DU PRENEUR

NOM

SIRET

Courriel

En application des dispositions de l'article 1395 E du CGI, je demande à bénéficier de l'exonération
de taxe foncière sur les propriétés non bâties correspondant aux parcelles référencées dans le tableau
suivant, qui bénéficient d'un contrat de Mesure Agro-Environnementale et Climatique (MAEC) en
cours et situées dans le périmètre d'un site Natura 2000.

Fait à

le

Signature du Propriétaire

Signature du Preneur

*JUSTIFICATIFS : les documents justificatifs ne doivent pas être transmis à l'appui de la
réclamation mais tenus à la disposition du service*

